

**MALGRE LA CRISE, LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE CHARCUTERIE TRAITEUR ET LEURS SALARIES
CONTINUENT A PRODUIRE POUR NOURRIR LES FRANÇAIS**

*Comment se porte la filière des charcutiers traiteurs pendant la crise ?
Le défi est de continuer à produire pour nourrir les Français
alors que la structure de la demande a considérablement évolué,
dans un contexte de confinement, avec des risques et des surcoûts à supporter.
Le point après un mois et demi de crise.*

UN ENGAGEMENT TOTAL DES ENTREPRISES ET DE LEURS SALARIES

« Depuis bientôt deux mois, 310 entreprises de charcuterie-traiteur, animées par 33 000 salariés sur les sites de production, dans les bureaux ou en télétravail, ont relevé un défi considérable : celui de continuer à produire des aliments de qualité dans des conditions conformes aux pratiques sanitaires recommandées, tout en surmontant les problèmes liés à une crise inédite.

Leur mission ? Nourrir les français avec des produits simples, faciles à cuisiner, pouvant être conservés sans risque et qui apportent aux repas une convivialité particulièrement bienvenue en ces temps de confinement, car il ne faut jamais oublier que la charcuterie est surtout un plaisir généreux, à savourer et à partager » annonce **Bernard Vallat**.

**LES ENTREPRISES DE CHARCUTERIE FORTEMENT IMPACTEES PAR LA CRISE
MAIS QUI RESTENT RESILIENTES**

Toute la filière alimentaire fait corps dans cette crise inédite aux graves impacts économiques.

Les entreprises de charcuterie-traiteur dans leur majorité ne font pas exception et sont également très impactées par cette situation : arrêt de la restauration collective et commerciale, abandon ou fortes réductions d'activité des rayons à la coupe dans la grande distribution, suspension de certaines références à la demande des distributeurs, etc.

Une consultation lancée du 6 au 10 avril par l'ANIA a recueilli les témoignages de 63 entreprises françaises de charcuterie-traiteur, réparties dans toutes les régions de France, dont 76% de PME-TPE et 24 % d'entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises, dont les résultats sont les suivants :

- **Un impact marqué sur le Chiffre d'Affaires**
 - 76% des entreprises de charcuterie prévoient une baisse de Chiffre d'Affaires, pouvant être supérieure à 50% pour 21% d'entre elles. Seules 12% prévoient une hausse de leur Chiffre d'Affaires du fait d'une demande accrue pour certains produits ;
 - Le marché de la **Restauration Hors Domicile (RHD)** est le plus affecté par la crise, 95% des entreprises de charcuterie impliquées sur ce marché prévoient une baisse de leur Chiffre d'Affaires et pour trois quarts d'entre elles une baisse de plus de 50% ;
 - 66% des entreprises de charcuterie prévoient une baisse de leur Chiffre d'affaires à l'**Export** ;
 - 64% des entreprises de charcuterie prévoient une baisse de leur Chiffre d'Affaires **en GMS, notamment celles spécialisées dans les produits non pré-emballés.**

- **Des lignes de production fermées**
 - 63% des entreprises interrogées indiquent avoir fermé des lignes de production face à la baisse de la demande de certains produits, et pour 21% d'entre elles plus de 50% de leurs lignes ont dû être fermées.
- **Des surcoûts liés aux matériels de protection et aux transports**
 - Les entreprises de charcuterie sont **notamment confrontées à une hausse des coûts des équipement de protection** (73% des entreprises interrogées) et **des coûts de transport** (52%).
Les autres hausses mentionnées portent également sur la hausse des prix des matières premières, les coûts de personnel liés à l'attribution de primes et les coûts liés à la gestion sanitaire de la crise (mesures sanitaires, masque, distanciation).
- **Un absentéisme qui reste faible** dans les entreprises de charcuterie, puisqu'il est estimé à 13% correspondant aux gardes d'enfants ou encore aux arrêts maladie des salariés.
- **Les mesures préconisées dans la durée pour permettre aux entreprises d'affronter cette crise**
 - Recours au **chômage partiel** ;
 - **Report de charges** sociales et fiscales ;
 - **Décalage des mensualités de prêts** auprès des banques.

D'ores et déjà, 44% des entreprises ont déjà recours au chômage partiel.

UNE PROFESSION TOURNEE VERS LA SOLIDARITE

L'heure est à la solidarité entre tous les français et les entreprises de charcuterie-traiteur ne sont pas en reste ! Depuis le début de la crise, **les entreprises du secteur ont fait don** de :

- Plus de **100 000 masques**, dont 88000 masques chirurgicaux et 4000 FFP2 donnés au personnel soignant et plus de 15 000 masques à d'autres professionnels, pompiers, police, ...
- Plus de **220 000 autres équipements de protection** (paires de gants, blouses, combinaisons, tenues à usage unique, charlottes, sur-chaussures et manchettes): 74 000 paires de gants, 71 000 charlottes ou encore 46 000 blouses / combinaisons et tenues à usage unique.
- **73 tonnes de charcuterie**, dont la majorité auprès d'associations mais également aux soignants et aux forces de l'ordre.

UNE FEDERATION QUI FAIT FACE

Face à la **pénurie mondiale de masques**, la FICT en liaison avec INAPORC a organisé l'approvisionnement de ses entreprises en masques pour **protéger les salariés et garantir la salubrité des produits de charcuterie**. Environ **1 million de masques sont en cours d'importation par la FICT** et seront répartis parmi les entreprises membres demandeuses.

Malgré toutes ces difficultés, les entreprises de charcuterie-traiteur, fédérées au sein de la FICT, s'engagent à affronter cette crise historique pour continuer à nourrir nos concitoyens, aux côtés de l'ensemble des entreprises agro-alimentaires représentées par l'Ania, et de la filière porcine représentée par INAPORC, des éleveurs aux distributeurs.

Pour **Bernard Vallat, président de la FICT**, il s'agira à l'issue de cette crise « *que les pouvoirs publics accordent une véritable reconnaissance aux industries alimentaires et à leurs salariés pour leur implication et leur solidarité et qu'ils s'engagent sur 3 dimensions essentielles* » :

1. *La mise en place indispensable d'un **plan de relance d'envergure** pour accompagner les entreprises en grande difficulté, notamment les PME, et empêcher la disparition de dizaine d'entreprises détentrices d'un savoir-faire gastronomique dans tous nos terroirs, sans oublier le volet de l'exportation.*

En liaison avec l'ANIA et l'INAPORC :

2. *Une réflexion de fond sur **notre souveraineté alimentaire** : que devons-nous et pouvons-nous mettre en place à l'avenir pour réduire la pression de crises majeures sur notre approvisionnement alimentaire ?*
3. *Un changement de perspective sur notre **modèle alimentaire**, dans le respect de la naturalité tout en assurant un mode de production garantissant des produits disponibles, sûrs et de qualité. »*

Pour toute information sur les produits de charcuterie : www.lescharcuteries.fr

À PROPOS DE LA FICT

Fédération française des industriels charcutiers, traiteurs, transformateurs de viandes. Elle est la porte-parole des entreprises françaises de charcuteries-traiteurs. Créée en 1924, la FICT représente 310 établissements (dont 90 % de PME), implantés sur tout le territoire, qui emploient 32 500 personnes en CDI, soutiennent 135 000 emplois directs/indirects et génèrent un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros, dont 7,1 % à l'exportation. La production de 1,2 million de tonnes est à 84 % à base de porc.

Les entreprises françaises de charcuteries-traiteurs transforment plus de 75 % de la production porcine française.

www.fict.fr - @FICT_FRANCE

Service de presse FICT : Vivactis Public Relations

Houney Touré-Valogne

LD : 01 46 67 63 55 – Mobile : 06 10 80 72 96
h.toure-valogne@vivactis-publicrelations.fr

Diane Galland :

Mobile : 06 15 89 48 44
d.galland@vivactis-publicrelations.fr